

panorapresse.ouest-france.fr

Les étudiants en droit s'exercent lors d'un procès fictif à l'université

4-5 minutes



Devant leurs proches, les étudiants en droit de l'université de Caen ont pu jouer un procès fictif, le fruit de plusieurs mois de travail pour ces étudiants volontaires. | Ouest-France

Après plusieurs mois de préparation, des étudiants en droit à l'université de Caen ([Calvados](#)) ont présenté leur procès fictif, vendredi 27 mars 2026. Le scénario : après un accident de taxis, impliquant un ambassadeur d'un pays lointain, plusieurs catastrophes touchent [Caen](#). C'est à partir de ce scénario fictif que les étudiants ont dû présenter leurs arguments.

«Levez-vous pour la cour.» Vendredi 27 mars 2026, au quatrième étage du bâtiment de droit, se tenait une audience du tribunal judiciaire et du tribunal administratif, d'un genre particulier. [Les faits étaient fictifs](#). Tout droit sortis de l'imagination de Maria Castillo et Amandine Cayol, codirectrices de la clinique juridique de [Normandie](#). C'est sur la base de ces faits fictifs que les étudiants en droit, volontaires, de l'université de Caen ([Calvados](#)), ont dû apporter des réponses juridiques réelles.

Le scénario, qu'ils ont découvert début octobre, était le suivant : «Un ambassadeur d'un pays très lointain atterrit à [Caen](#) et saute dans un taxi autonome. Il a un accident, place Saint-Pierre. Dans sa mallette : un produit qui doit transformer le plastique en eau. Ce produit se répand dans le sous-sol et à partir de là, commencent les problèmes...» relatent les codirectrices.

Lire aussi : [Ces étudiants en droit disposent d'un tribunal fictif pour s'exercer comme dans un vrai procès](#)

« Est-ce que l'État a failli ? »

Des personnes tombent malades, leurs pronostics vitaux sont engagés, une espèce de tortue est décimée, les vaches ne produisent plus de lait... Tout ça soulève beaucoup de questions, notamment de responsabilité : «Pourquoi un ambassadeur saute dans un taxi autonome ? Pourquoi il n'y a pas une délégation pour l'attendre comme prévu ? Est-ce que l'État a failli en ne l'accueillant pas ?»



Pour préparer ce procès, les étudiants ont pu compter sur l'aide de plusieurs professionnels du droit. Comme ici, où, quelques minutes avant le début du procès fictif, Me Stéphane Solassol aide les étudiantes à revoir leurs arguments. | Ouest-France

Afin d'apporter des réponses à ces questions, les étudiants ont pu compter sur l'aide de professionnels du droit, professeurs, spécialistes et avocats. L'un d'entre eux, M^e Hassan Ben Hamadi, que les étudiants avaient sollicité pour «évaluer la pertinence de leurs arguments, et ils étaient déjà toujours très pertinents », estime le professionnel.

«Les procès ont été un peu remodelés par rapport à ce qu'il se passe dans la vraie vie», avertissait Amandine Cayol. Les étudiants ont, tour à tour, incarné des journalistes, avocats, experts, témoins : l'objectif étant de rendre le procès le plus vivant possible et compréhensible.

Ce jour-là, l'audience était surtout composée des familles des étudiants. «C'est sympa de jouer devant ses proches, un peu stressant, mais au moins, ils peuvent voir ce qu'on a fait au cours de l'année », apprécie Juliette Opes, étudiante en licence 2 de droit à [Caen](#).

Cette représentation était l'aboutissement d'un investissement «assez conséquent, étant donné qu'on fait les recherches du début à la fin», rappelle Lisa Fromage, étudiante en Licence 1 de droit. Pour beaucoup, c'était l'occasion de «sortir de sa zone de confort» et de «travailler l'aisance à l'oral, ce qui est quelque chose d'important pour des juristes», estime Marine Vincent, en L2 de droit. Ce travail a aussi été vecteur de liens sociaux : «Personne ne se connaissait et au final, il y a des amitiés qui se créent», sourient Marine Vincent et Lisa Fromage.